



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 14

En exercice : 14

Qui ont délibéré : 13

Date de la convocation :

02/11/2023

Date d'affichage :

02/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 09 novembre 2023

L'an deux vingt-trois, le 09 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

**Présents :** Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CONSTANTIN Martine, HUMBLOT Valérie, MARTZLOFF Laetitia, Messieurs IMBERT Alain, BOULAHYA Rachid, CAKIR Suayib, GANEE Roger, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy

**Procuration :** Madame CARTIER Marie-Laure donne procuration à Madame CONSTANTIN Martine, Monsieur ERTUGRUL Ali donne procuration à Madame HOSTALIER Valérie

**Absent(s)-excusé(s) :** Madame IMBERT Stéphanie

**Absent(s)-non excusé(s) :** /

**Secrétaire de séance :** Monsieur POILLOT Jérémy

**Président de séance :** Madame HOSTALIER Valérie

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération : N° 2023-050 - Validation du plan de financement du projet City Stade et autorisation pour solliciter les différentes subventions auprès des partenaires**

La commune a pour objectif de lancer un marché public avec différents lots concernant la réalisation et l'aménagement d'une aire multisports intergénérationnelle sur le Pâquier de la Borde en lieu et place du terrain de football actuel. Ce projet consistera en la création d'un parc paysager avec chemin piéton pouvant favoriser la marche ou la pratique sportive, tout en permettant de sécuriser le passage des collégiens vers le collège. Ce parc disposera également d'un terrain multisports, de mobiliers urbains, d'agrès sportifs, d'un skate-park, d'un terrain de Pump-track, et d'une aire de jeu pour enfant.

La commune sollicite les partenaires suivants au titre de subvention ou d'appel à projet : Etat (DETR), la Région Bourgogne Franche Comté (Dispositif ENVI), le Conseil Départemental de la Côte d'Or (Appel à projet Plan Marshall - Contrats Grands Projets Côte-d'Or et la Communauté de Communes Rives de Saône (Communauté de Communes Rives de Saône : Règlement d'attribution des subventions exceptionnelles d'investissements aux communes membres 2023).

Un marché public sera lancé prochainement pour la réalisation du projet.

Le Conseil Municipal décide à la majorité

**Article 1 :** d'approuver le projet présenté et autoriser le lancement d'un marché public.

**Article 2 :** De solliciter le concours des partenaires suivantes : Etat (DETR), la Région Bourgogne-Franche-Comté (Dispositif ENVI), le Conseil Départemental de la Côte d'Or (Appel à projet Plan Marshall - Contrats Grands Projets Côte-d'Or) et la Communauté de Communes Rives de Saône (Communauté de Communes Rives de Saône : Règlement d'attribution des subventions exceptionnelles d'investissements aux communes membres 2023).

**Article 3 :** Les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget de la Commune 2024.

**Article 4 :** S'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention.

**Article 5 :** Définir le plan de financement suivant :

**Article 6 :** Madame le Maire est autorisée à signer tous documents afférents à ce projet ou à ce marché public.

Dépense		Recette			
Objet dépense	Montant HT	Nom subvention	Dépense subventionnable (en HT)	Pourcentage	Recette
Etude de Sol	5 400.00 €	Etat DETR	320 982.00 €	35 %	112 343.70 €

Relevé topographique	2 250.00 €	Région Dispositif Envi	320 982.00 €	15.58 %	50 000.00 €
Maitrise d'œuvre	20 832.00 €	Département Plan Marshall Contrats Grands Projets Côte-d'Or	295 482.00 €	27.62 %	88 644.60 €
Terrassement + plantation	136 000.00 €	Communauté de Communes Rives de Saône : Règlement d'attribution des subventions exceptionnelles d'investissements aux communes membres 2023	25 000 €	1.25 %	4 000.00 €
City stade	55 000,00 €	Reste à charge commune	320 982.00 €	20.55 %	65 993,70 €
Jeux enfant – 2 ans	15 000,00 €				
Equipement sportif	10 000,00 €				
Table Ping-Pong	5 000.00 €				
Corbeilles de propreté	2 000.00 €				
Bancs	2 500.00 €				
Tables	6 000.00 €				
Skate-Park	32 500,00 €				
Terrain Pump track	28 500,00				
<b>Total projet</b>	<b>320 982.00 €</b>	<b>Total projet</b>		<b>100 %</b>	<b>320 982.00 €</b>

Nombre de voix pour	9	Abstentions	0
Nombre de voix contre	4	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire



Valérie HOSTALIER